



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

Communiqué de presse

Renforcement de la politique de la Suisse en matière de droits humains

23.05.2011

Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) élargit le cadre de sa politique en matière de droits humains. Ces questions ne doivent plus être abordées uniquement dans des dialogues isolés et spécifiques avec des partenaires choisis, mais faire partie intégrante de toutes les consultations politiques de la Suisse, qu'elles soient bilatérales ou multilatérales.

Se fondant sur sa longue expérience et sur différentes évaluations des dialogues sur les droits humains menés jusqu'ici, le DFAE a décidé d'élargir et d'assouplir le cadre de sa politique en matière de droits humains. La présidente de la Confédération et cheffe du Département fédéral des affaires étrangères, Mme Micheline Calmy-Rey, a informé aujourd'hui la Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-CN) de cette réorientation.

L'instrument du dialogue sur les droits humains utilisé jusqu'ici a certes permis d'atteindre des résultats et de faire des progrès dans certains pays. Mais, par trop axé sur la modification du standard normatif dans les pays concernés, ce modèle se limitait à un nombre restreint de critères et ne tenait pas suffisamment compte des circonstances particulières dans le pays, ni des développements en cours. Qui plus est, il menaçait de devenir un outil isolé pour la promotion des droits humains et d'être de ce fait marginalisé.

Pour améliorer sa politique en matière de droits humains et l'adapter à la réalité globalisée, la Suisse doit mettre systématiquement à profit toutes les plateformes de ses relations bilatérales et multilatérales. C'est pourquoi elle a décidé de ne plus aborder la question des droits humains uniquement dans des dialogues isolés et menés selon des critères strictes. Elle entend réorienter l'instrument du dialogue, en l'intégrant dans un cadre plus large : la thématique des droits humains sera désormais diversifiée et intégrée dans tous les domaines de la politique extérieure de la Suisse.

Pour de plus amples informations :

- Ambassadeur Claude Wild, chef de la Division politique IV Sécurité humaine, +41 31 322 35 16
- Ambassadeur Paul Koller, Ambassadeur en charge des questions de politique des droits de l'homme, Division politique IV Sécurité humaine, +41 31 325 71 35

Département fédéral des affaires étrangères

Internet: <http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/recent/media.html>